

# Projet de compensation de SNCF Réseau en bord de Seine

SNCF réseau va créer de nouveaux espaces aquatiques le long de la Seine pour compenser les impacts environnementaux de la construction du pont du futur RER E, Eole.



Fin des travaux  
24/04/2024

Ce projet de compensation s'inscrit dans les obligations réglementaires des travaux ayant des répercussions sur la Seine notamment. L'objectif est de recréer l'environnement écologique des espèces dont l'écosystème s'est trouvé déséquilibré et perturbé par la construction du pont du futur RER E, Eole et de la passerelle de mobilité douce reliant Bezons et Nanterre au-dessus de la Seine.

[Le projet d'aménagement, suivi par la maîtrise d'œuvre Biotec](#), bureau d'études privé indépendant, spécialisé en écologie aquatique, et un écologue, assistant à la maîtrise d'ouvrage, consiste à créer une mosaïque de milieux aquatiques pour favoriser la reproduction des poissons et le développement de la biodiversité locale (insectes, oiseaux, etc.). Les travaux permettront également de valoriser et végétaliser la rampe de mise à l'eau (accès pompiers) existante. Enfin, l'idée est aussi de créer une fenêtre paysagère sur la Seine (alternance de milieux fermés et ouverts) et une zone à vocation pédagogique.

Cette zone permettra ainsi de mener des projets participatifs avec les écoles par des parcours, balades, visites et des reportages photographiques autour de la faune et de la flore basés sur les inventaires écologiques.

## **"Un gîte abrité propice au développement des espèces animales typiques de la Seine"**

À terme, la création d'une nouvelle zone d'eau ouverte permettra à la végétation aquatique de s'ancrer et de se développer pour devenir *"un gîte abrité propice au développement et notamment à la reproduction des espèces animales typiques de la Seine et de ses abords (poissons, amphibiens, libellules, martin pêcheur, etc.)"*, précise la SNCF.

Des études de l'état initial du site ont ainsi montré l'altération de l'habitat boisé, en particulier avec la présence d'espèces non adaptées au contexte local et la présence de plusieurs espèces envahissantes. Quelques saules pleureurs, *"en mauvais état de conservation"* selon le diagnostic, ont ainsi dû être abattus. À la demande du Maire Arnaud de Bourrousse, ces derniers seront remplacés par de nouveaux arbres et des arbustes, *"tout en permettant à cet espace de recevoir la lumière indispensable au développement de la faune et la flore"*, selon SNCF Réseau.

Les travaux sont financés et réalisés par SNCF réseau dans le cadre du Projet Eole. Les travaux ont débuté mercredi 24 janvier et dureront 3 mois.

POINT (2.177185 48.913588)

Documents

[presentation-compensation-saules-css-2012-22-compresse-1.pdf](#)